

SEANCE DU LUNDI 2 MAI 2018**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille dix-huit, le deux mai à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de Civray-de-Touraine se sont réunis dans la salle de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121-10 et 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de convocation : 25 avril 2018

Nombre de conseillers en exercice : 16

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : Alain BERNARD, Gérard BEGUIER, Jany BOUVARD, Muriel CHARBONNIER, Pascale CHERBONNIER, Sophie DUBOIS, René GALEA, Fanny HERMANGE, Claire OLLIVIER, Brigitte PIOT, Chantal ROBERT, Monica VISINONI, Valérie JOLIVEL.

Absents excusés : Messieurs Charles POULAIN (pouvoir Claire OLLIVIER)), Serge BLAISON (pouvoir Jany BOUVARD), Michel JEZY

Monsieur René GALEA a été nommé secrétaire de séance.

➤ **Compte rendu du Conseil Municipal du 9 avril 2018**

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire demande que la rédaction du compte rendu de chaque conseil municipal soit validée par la secrétaire générale et le ou la secrétaire de séance désignée

Les modifications seront apportées lors de la prochaine séance.

➤ **1-Commission Urbanisme du 17 avril 2018 :**

N° d'enregistrement	Adresse du terrain	Zone	Type de CU	Avis
CU 037 079 18 D 0008	Les Touches	N	a	Favorable
CU 037 079 18 D 0009	44 rue des Hauts de Vaux	Uc + N	a	Favorable
CU 037 079 18 D 0010	Vaux	Ubi	a	Favorable - Zone limite de Bruit

DECLARATIONS PREALABLES

N° d'enregistrement	Adresse du terrain	Zone	Nature des travaux	Avis
037 079 D0007	263 rue de l'Hardionnerie	Nh	Démurer et remplacer une fenêtre	Favorable
037 079 D0008	114 route Nationale	N	Réfection toiture	Favorable
037 079 D0009	752 rue des Hauts de Vaux	Uc	Clôture	Favorable
037 079 D0010	2A rue de la Fosse Triomphe	Uc	Clôture	Favorable
037 079 D0011	3 rue de la Pinetterie	Ub	pose de 2 velux	Favorable
037 079 D0012	38 rue de Beauregard	Uc et N	Véranda	Favorable
037 079 D0013	38 rue de Beauregard	Uc et N	Clôture	Favorable

PERMIS DE CONSTRUIRE

N° d'enregistrement	Adresse du terrain	Zone	Nature des travaux	Avis
037 079 17D0027M02	La Fosse au Loup	Uc	Maison réhaussée de 20 cm pour des raisons techniques	Favorable

DPU

N° d'enregistrement	Adresse du terrain	Zone	Avis
5/2018	32 bis rue des Hauts de Vaux	N et Uc	Droit non requis
6/2018	44 rue des Hauts de Vaux	N et Uc	Droit non requis
7/2018	Vaux	Ubi	Droit non requis

Madame HERMANGE donne des informations sur le plan de zonage. Le bureau ATOPIA interviendra le 30 et 31 mai.

Propose de mettre en place 3 réunions de travail lors des commissions Urbanisme

-15 mai

-17 mai

-23 mai

Madame HERMANGE fait part également du retour du permis d'aménager « rue de la Gare » par l'ABF, mentionnant des remarques sur le projet par rapport à son environnement.

Monsieur GALEA demande que l'arrêté soit visé par Monsieur le Maire sans les remarques de l'ABF.

Une erreur s'est glissée dans le journal de la Nouvelle République :

La commune ne possède pas de terrain « air camping-car »

➤ 2-Commission Relations sociales et fêtes du 25 avril 2018 :

Après réflexions, nous proposons d'installer la « boîte à livres » près de la salle Jacques Villeret

- Banc
- Espace vert
- Passage des enfants et parents puisque proximité école

Brigitte PIOT et Muriel CHARBONNIER se proposent de s'occuper de la boîte (tri, collage des étiquettes sur les livres, etc.)

Charles POULAIN se renseigne sur la question de l'accord des ABF.

• **Feu d'artifice pour la Saint Jean**

La commission propose comme chaque année de passer par la société Pyro Concept (feu d'artifice).

Délibération

Le conseil municipal, accepte à l'unanimité, le devis avec la société Pyro pour un montant TTC de 2.410 €.

Délibérations

- **Concert musique irlandaise**, Monsieur le Maire demande de reprendre une délibération modificative permettant de rectifier le tarif à 8 euros et non 10 euros.
Le conseil municipal, accepte à l'unanimité.
- **Modification des statuts de la Communauté de Communes**, Monsieur le Maire fait part de délibérer sur la modification des statuts de la CCBVC, relative à une compétence facultative « les transports scolaires ».
Un alinéa sera ajouté permettant le transport des enfants de Céré-la-Ronde vers les établissements scolaires de Loches.
Le conseil municipal, accepte à l'unanimité.
- **Syndicat Intercommunal des Transports Scolaires du Lochois – Autorisation d'adhésion**
Monsieur le Maire fait part que le conseil communautaire, a demandé une modification statutaire des compétences de la communauté de communes afin d'y inclure le transport scolaire des enfants de Céré-la-Ronde vers les établissements scolaires situés à Loches et pour cela, le conseil communautaire doit obtenir l'accord de ses communes membres pour adhérer à un Syndicat Mixte.
Le conseil municipal, accepte à l'unanimité.

- **Marché public-Bassin d'Orget**, Monsieur GALEA fait le point sur l'avancement du projet du Bassin d'Orget et fait part des précisions suivantes.
- Fin de l'étude
 - Le DCE complet sera rédigé par ISL Ingénierie,, le marché ne prévoyant que la partie technique, un avenant a été demandé pour les trois documents administratifs dont le CCAP afin de lancer l'appel d'offres
- Précise que le DCE sera remis le 16 mai 2018, ensuite déposé sur le site « e-marché » et demande aux membres du conseil municipal l'autorisation pour lancer le marché en 2 lots :
- 1^{er} lot : la rue Vallée de Thoré (ouvrages aval)
- 2^{ème} lot : la digue (autorisation de défrichement sous condition de l'enquête publique)
- Le conseil municipal, à l'unanimité, donne son autorisation.

Madame HERMANGE demande à prendre connaissance du DCE.

Questions diverses

Projet ERPA : subvention rejetée par la Fondation de France

Monsieur le Maire demande à ralentir sur ce projet en raison d'une situation financière inquiétante mais tient à préciser que le projet n'est pas annulé mais simplement retardé.

Camping : Monsieur BOUVARD a rencontré Monsieur Jean-François SOUCHARD, plutôt inquiet de reprendre le camping et donc après réflexion souhaite signer une convention sur 5 mois de mai à septembre, sous les mêmes conditions que les années précédentes.

Une caution lui sera demandée lors de la remise des clés.

Précisant que l'entretien restera à la charge de la commune.

L'entreprise LEFRERE s'engage à réparer 1 bloc (long du Cher) afin de pouvoir remettre en eau.

Suite au vandalisme, Monsieur DALENÇON sera contacté pour établir un devis sur la réparation des bornes électriques, sachant que 6 bornes sont à remettre en état.

Emploi saisonnier : Monsieur GALEA a pris contact avec l'association « Entraide Cantonale de Montlouis » afin de recruter un emploi saisonnier pour la période de mai à septembre, sur un plein temps, soit 35 heures et au tarif horaire de 18.80 € TTC comprenant les congés payés, toutes les charges patronales et salariales.

Les membres du conseil pensent qu'il serait plus judicieux de recruter une personne uniquement pendant les congés des agents techniques.

Monsieur le Maire demande réflexion aux élus, et la décision sera prise au prochain conseil municipal.

Salle Jacques Villeret – semaine du jeu – utilisation de la salle : Madame OLLIVIER fait part du courrier du Centre Social Culturel demandant la disposition de la salle Jacques Villeret pour la période du 23/10 au 31/10/2018 afin de mettre en place des jeux en bois, jeux de société.

Les élus décident de leur laisser le prêt de la salle gratuitement.

Madame OLLIVIER fait part également de l'utilisation de la salle pour 2 autres activités supplémentaires, yoga et théâtre, à partir de la 3^{ème} semaine de septembre 2018.

Les élus sont d'accord sur le principe, mais demande réflexion sur la partie financière du prêt de la salle et sa conformité.

La demande sera revue au prochain conseil municipal.

La cérémonie du 8 mai sera présidée par Monsieur Charles POULAIN

Monsieur le Maire souhaite que **la réunion Maire/Adjoints** soit les mercredis de 16h00 à 18h00.

Fin de la réunion 21h20.

